

Composition

Membres de la Commission spécialisée : présidence : Roland Lüthi (BKJV), procès-verbal : Urs Holdener (NOSJV), cours : Toni Wigger (ZSJV), finances : Thomas von Arx (NWSJV), membre de liaison romand : Armin Zollet (ARY/WSJV). Membres de la Commission spécialisée élargie : Martin Schneider (BKJV), Martin Kellenberger (NOSJV), Esther Masero (NWSJV), David Girod, Adrian Zollet (ARY/WSJV) et Renato Ferrari (ZSJV).

En général

La Commission spécialisée a traité ses affaires courantes et pendantes lors de quatre séances. Les membres de la Commission spécialisée élargie ont été associés aux questions liées à la formation de base et aux cours de perfectionnement. La journée de réflexion (*Klausurtagung*) supplémentaire a été très utile pour traiter les affaires complexes et pour définir des objectifs à long terme.

Cours de perfectionnement pour jurés

Le cours de perfectionnement obligatoire pour jurés, a eu lieu le 8 avril à l'Hôtel Krone d'Aarburg. Outre des informations et des communiqués généraux, les thèmes principaux des cours étaient les suivants : « L'analyse des évaluations lors des fêtes » et « Travailler efficacement avec des abréviations ». Sous la direction des chefs de cours des Associations régionales, les évaluations des dernières fêtes des yodleurs ont été analysées. Ensuite, Armin Imlig a présenté le thème « Travailler efficacement avec des abréviations ». Cette question a été abordée lors d'une phase d'exercice individuel approfondi. L'évaluation finale de prestations réalisées en direct a permis aux participants de mettre en pratique ce qu'ils avaient appris.

Fête d'Unspunnen

La journée des coutumes (*Brauchstumtag*) Cor des Alpes et Lancer de drapeau de l'AFY a eu lieu le 31 août, lors de la fête d'Unspunnen. Près de 80 participants ont répondu à l'appel des organisateurs et ont relevé le défi malgré des conditions météorologiques très difficiles. La pluie incessante n'a pas mis à mal la bonne ambiance qui régnait et des morceaux ont été joués en cor des Alpes aux quatre coins d'Interlaken. Le chœur commun final a été le moment fort de la journée et la meilleure des publicités pour nos coutumes.

Cours de perfectionnement pour les instructeurs

Le cours de perfectionnement pour les instructeurs de l'AFY a eu lieu le 21 octobre à Sempach. Ce sont près de 50 personnes issues de toutes les Associations régionales qui y ont participé, réunies au centre d'instruction de la protection civile. Les intervenants Hermann Studer, Hans-Jürg Sommer et Matthias Kofmehl ont dirigé le cours intitulé « Composer – Composter » ; ils ont été remarquables et ont laissé une très bonne impression aux participants. Je remercie tous les participants, qui ont contribué à la réussite de ce cours. Et un merci tout particulier à l'organisateur Toni Wigger.

Perspectives

La Commission spécialisée devra affronter de grands changements. Trois de ses cinq membres ont démissionné pour l'AD 2018 ; leur succession est réglée. Le projet j+m suit son cours. À l'avenir, les formations des cadres seront complétées par les modules de j+m et les synergies existantes seront ainsi utilisées. Le déclin croissant de la valeur de nos coutumes représente un grand défi. Le groupe de travail « Musique traditionnelle de Cor des Alpes » instauré par le Comité central se penchera sur cette thématique.

Je remercie très chaleureusement mes collègues de la Commission spécialisée ainsi que les chefs de cours des Associations régionales pour leur engagement et leur collaboration. De même, un grand merci à tous les jurés, les instructeurs ainsi que les joueurs de cor des Alpes qui s'engagent sans compter et bénévolement en faveur de nos belles coutumes et qui nous font profiter de leurs compétences.

Roland Lüthi, Commission spécialisée Cor des Alpes